



ORGANIZAÇÃO MUNDIAL DE SAÚDE
ESCRITÓRIO REGIONAL AFRICANO

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

AFR/RC52/R2

10 octobre 2002

Cinquante-deuxième session
Harare, Zimbabwe, 8-12 octobre 2002

ORIGINAL : ANGLAIS.

RÉSOLUTION

STRATÉGIE RÉGIONALE DE VACCINATION POUR LA PÉRIODE 2003-2005

Le Comité régional,

Rappelant les diverses résolutions sur le Programme élargi de vaccination adoptées ces dernières années, y compris les résolutions AFR/RC42/R4, AFR/RC43/R8, AFR/RC44/R7 et AFR/RC45/R5 sur les interventions prioritaires pour que l'accélération du programme atteigne ses objectifs;

Ayant examiné le rapport d'activité du Directeur régional sur les réalisations du Programme élargi de vaccination dans la Région africaine;

Notant les progrès réalisés dans le cadre de l'Initiative d'éradication de la poliomyélite depuis son lancement;

Préoccupé par la diminution dramatique de la couverture vaccinale;

Considérant que la vaccination systématique est la seule façon de maintenir les acquis obtenus par l'Initiative d'éradication de la poliomyélite et la lutte contre la rougeole;

Ayant examiné les stratégies proposées pour l'accélération de la réalisation des objectifs du PEV pour 2003-2005,

1. APPROUVE les orientations données pour les programmes de vaccination en Afrique dans le rapport du Directeur régional;
2. PRIE INSTAMMENT les Etats Membres :
 - i) de réorienter leurs plans d'action stratégiques nationaux du PEV pour couvrir la période 2003-2005, en mettant l'accent sur le renforcement des systèmes de vaccination, en accélérant la lutte contre la maladie, en particulier l'éradication de la poliomyélite, l'élimination du tétanos néonatal, la maîtrise de la rougeole, la lutte contre la fièvre jaune et l'introduction de nouveaux vaccins, notamment le vaccin contre l'hépatite B et contre l'*Haemophilus influenzae*;

- ii) d'assurer un financement national adéquat pour le PEV;
- iii) de planifier et d'accélérer la réalisation d'un niveau de surveillance permettant la certification dans tous les pays de la Région et de maintenir cet acquis afin d'atteindre l'objectif de certification de l'éradication de la poliomyélite d'ici la fin 2005;
- iv) de planifier et renforcer les activités des Comités nationaux de certification et des Comités nationaux d'experts de la poliomyélite pour documenter clairement l'éradication des poliovirus sauvages dans chaque pays de la Région;

3. REITERE sa gratitude au Rotary International, au Centre de Lutte contre les Maladies, des Etats-Unis d'Amérique, à l'USAID, au DFID du Royaume-Uni, à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) et aux autres partenaires, pour leur soutien actif aux activités du PEV dans la Région africaine et invite les autres bailleurs de fonds à s'associer à cet appui pour le bien-être de l'humanité;

4. PRIE INSTAMMENT tous les partenaires de renforcer et de maintenir leur appui à la vaccination systématique;

5. PRIE le Directeur régional :

- i) de continuer à plaider en faveur des stratégies du PEV pour atteindre l'objectif d'éradication de la poliomyélite dans la Région africaine lors de ses rencontres avec les Chefs d'Etat, les responsables politiques et d'autres personnalités influentes pour garantir un engagement durable vis-à-vis des programmes nationaux de vaccination;
- ii) de surveiller la mise en oeuvre des stratégies accélérées de lutte contre la maladie avec un accent particulier sur la réalisation de l'éradication de la poliomyélite, l'élimination du tétanos néo-natal, le contrôle de la rougeole et de la fièvre jaune et le renforcement des systèmes de vaccination de routine;
- iii) de renforcer encore la collaboration avec toutes les institutions internationales, les organisations de bailleurs de fonds et les partenaires du PEV afin de mieux coordonner les politiques et l'utilisation des ressources de façon efficace et durable;
- iv) de faire rapport au Comité régional sur les progrès réalisés chaque année.